



ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JEAN-BOSCO

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement (CE)
tenue le 15 octobre 2020 à 18h030

Participants

Sont présents :

Djama Ahmed, parent et représentant comité parents	Marie-Ève Dufresne, parent
Louise Beauchamp, directrice	Mélisa Ferreira, parent
Pascale Bissonnette, personnel de soutien	Patricia Leduc, enseignante
Julien Cauchon, enseignant	Maja Matekalo, technicienne en service de garde
Dominique Charest, enseignante	Geneviève Plouffe, parent
	Émilie Turcotte, parent et représentante EHDAA

Est aussi présente :

Jocelyn Blondin, représentant de la communauté
Mélanie Héroux, représentante de l'O.P.P.

Ouverture de la séance

Mme Turcotte vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h30.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucun public.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.E. 15-10-001

Il est proposé par Pascale Bissonnette d'adopter l'ordre du jour du 15 octobre 2020 avec l'ajout des points suivant :

2.4 Halloween – 525\$ escape room

Varia

5.1 Carte Caroline Lessard

5.2 Formation PI

5.3 Réunion Webinaire

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.3 Courrier CE

Nous avons reçu un courriel d'un parent qui mentionne qu'il s'attendait à ce que les cahiers d'exercices soient distribués aux élèves, par l'école. La quantité de parents qui vont et viennent à la librairie pourrait être évitée. Le parent en question comprend que l'école avait fait la demande au Centre de services scolaire et que celle-ci avait été refusée mais elle demande à qui elle doit s'adresser.

Mme Beauchamp mentionne que les membres du CE avaient effectivement discuté de ce sujet. Lors du conseil des enseignants, le point est revenu. La situation de cette année est exceptionnelle. Nous faisons face à une grande quantité d'élèves qui n'ont toujours pas leurs cahiers d'exercices dans plusieurs matières à travers tous les niveaux incluant en anglais. Mme Beauchamp a déposé à nouveau la demande pour que l'école puisse en juin 2021 faire les commandes nécessaires et procéder à la distribution ainsi qu'aux paiements de ces cahiers, à l'école. Elle mentionne qu'elle a entendu parlé qu'à la CSD, la librairie s'est déplacée, une journée attirée, dans les écoles et qu'elle a fait la distribution des cahiers sur place. Des librairies ont fermé depuis 2019 et il y a moins de points de vente. Il serait facilitant de pouvoir commander directement des librairies ou des maisons d'édition. Elle a demandé à la direction générale de regarder cet enjeu.

1.4 Adoption du procès-verbal du 17 septembre 2020

C.E. 15-10-002

Il est proposé par Geneviève Plouffe d'adopter le procès-verbal du 17 septembre 2020 avec les modifications suivantes :

- 2.6 retirer Hassan mais garder Ahmed au prénom de M. Ahmed.
- 2.6 modifier plan de lutte pour plan pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire.
- 2.7 remplacer 2.5 par 2.7

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5 Suivi au procès-verbal

Le muret de la structure de la petite cour : Mme Beauchamp mentionne que les travaux ont été effectués par contre, un poteau reste à être solidifié.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Achat livres de bibliothèque

Il est proposé par Louise Beauchamp de reporter ce point au prochain conseil d'établissement car elle veut s'assurer que les fonds sont disponibles avant d'approuver le montant demandé. Les membres sont d'accord.

2.2 Règles de régie interne

C.E.15-10-003

Madame Beauchamp propose les modifications suivantes :

- 1.1 Ajout de 5 parents, 5 membres du personnel, 1 direction et 1 membre de la communauté; Il y a un maximum de 20 membres.
- 1.6 Remplacer 2 par 1 représentant de la communauté;
- 1.7 Les membres doivent dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat suivre une formation obligatoire;

Retirer le point 1.8

- 2.1 remplacer établit par adopte la proposition du calendrier de ses réunions régulières;
- 3.1 ajouter transmis 5 jours dans la mesure du possible avant la tenue des réunions;
- 4.1 déplacer le mot président et direction;
- 7.3 remplacer 5 jours par 72h.

Il est proposé par Émilie Turcotte appuyé par Djama Ahmed les modifications suggérées par Mme Beauchamp.

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 Déploiement du programme d'éducation à la sexualité

C.E.15-10-004

Madame Beauchamp mentionne qu'une personne formée vient à l'école depuis 2018. Les enseignants(es) ne donnent pas les cours d'éducation à la sexualité. Mme Charest exprime sa gratitude. Mme Beauchamp présente l'échéancier.

* Semaine du 11 janvier 2021 - Envoi des feuillets d'informations à tous les parents sur le programme selon les niveaux scolaires de la 1^{re} année à la 6^e année.

Semaine du 18 janvier 2021 - Envoi de la démarche d'exemption et de ses critères pour s'en prévaloir à tous les parents;

Du 22 janvier au 19 mars 2021 - Temps de dépôt des demandes d'exemption à la direction en suivant les étapes : 1) entrevue obligatoire avec la direction 2) rédaction des lettres de demande 3) assermentation des lettres de demande 4) dépôt des documents à l'école.

Du 22 mars au 31 mars 2021 - Envoi des réponses officielles aux parents en lien avec leurs demandes d'exemption.

Avril et mai 2021 - Le programme de 5 heures est dispensé dans toutes les classes régulières de la 1^{re} année à la 6^e année.

Le programme d'éducation à la sexualité est dispensé dans les classes spécialisées par les intervenants de la classe et selon les besoins des élèves et les moments jugés opportuns de le faire.

Il est proposé par Dominique Charest appuyé par Marie-Ève Dufresne d'approuver les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des contenus prescrits par le ministre en matière d'éducation à la sexualité proposée par la direction.

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.4 Halloween – 525\$ escape room

C.E.15-10-005

Puisqu'ils n'ont pas l'activité de la maison hantée, Mme Beauchamp mentionne qu'elle aimerait qu'une activité puisse avoir lieu, à l'école, spécialement pour les élèves de 6^e année. Elle demande aux membres du CÉ d'approuver le montant de 525\$ pour l'activité Escape room.

Mme Turcotte propose l'approbation des frais demandés.

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Tableau fonds à destination spéciale

Aucune entrée d'argent depuis la dernière réunion. Mme Beauchamp rappelle aux membres que le montant des fonds est de 5104,98\$.

3.2 Informations sur la fête de l'Halloween

Suite à l'annonce de M. Legault, nous pourrons fêter la fête de l'Halloween.

Date : le vendredi 30 octobre 2020

Concours de portes follement Halloween du 5 octobre au 30 octobre.

10 h 45 branchement TEAMS avec vos TNI avec visionnement des costumes classe par classe ;

11 h 07 dévoilement du groupe gagnant du concours de portes ;

11 h 08 danse au son de thriller de Michaël Jackson ;

P4 : activité à l'intérieur des classes en respectant les consignes sanitaires pour les élèves du préscolaire à la 4^e année + les classes spécialisées ;

P4 : activité d'évasion virtuelle pour les élèves 5^e et 6^e année ;

P4 : distribution de bonbons : décision à venir d'ici lundi.

Suite aux restrictions claires de la Santé publique pour le milieu scolaire, aucun déplacement non nécessaire dans l'école (pas de parade de costumes, pas de visite de maison hantée et aucune circulation pour aller voir les portes des classes qui sont décorées ;

Madame Émilie Turcotte aimerait savoir s'il était autorisé de faire appel à nos parents bénévoles afin d'animer sur la cour d'école des activités avec le respect des balises sanitaires des petites activités. Mme Beauchamp fera la vérification auprès du CSSPO et fera un suivi auprès des membres.

3.3 Mesure zones rouges et Covid

Mme Beauchamp rappelle ce que signifie la mesure zones rouges. Elle mentionne que les employés doivent porter le masque bleu dès qu'ils franchissent le terrain de l'école et qu'ils doivent le porter dans leurs déplacements dans l'école et dans les aires communes. Ils peuvent l'enlever une fois assis, pour manger en gardant un 2 m de distance avec leurs collègues. Le masque bleu doit se porter aussi à l'intérieur des bulles-classes s'ils se retrouvent à moins de 2 m d'un élève, pour une période d'intervention prolongée de 15 minutes. Dans ce cas précis, la protection oculaire doit s'ajouter au port du masque. Le personnel doit continuer à se laver les mains dès leur entrée dans l'école et en quittant. Il faut se laver souvent, souvent, souvent les mains.

Mme Turcotte demande pourquoi les classes de 6e année ne mangent pas dans leur local. Mme Beauchamp mentionne qu'à partir de cette semaine, ils dînent tous dans leur classe respective.

De plus, des plans ont été faits afin de désigner les places dans les autobus. Mme Plouffe demande si les chauffeurs respectent les plans et si les enfants respectent leur place. Les parents s'interrogent sur la collaboration des chauffeurs. La direction doit admettre que l'école a fait son maximum afin d'offrir son support aux chauffeurs mais malheureusement, certains d'entre-deux refusent de collaborer. Le service de l'organisation scolaire et du transport est au courant et fait son possible pour rappeler aux transporteurs, l'importance de mettre en place les listes qui ont été faites afin de placer stratégiquement les élèves de façon sécuritaire (fratrie, bulle-classe etc.). Si un élève ne respecte pas sa place, les chauffeurs doivent aviser la compagnie à l'aide d'une fiche de manquement et l'école fera le suivi avec les parents.

3.4 Étapes du calendrier scolaire

À la suite de l'annonce de la modification du régime pédagogique, les dates de tombée de la première communication et des bulletins ont été modifiées. Cette année, deux bulletins seront transmis aux parents plutôt que trois. Les dates de fin d'étapes ont été modifiées et chacune des étapes aura une pondération de 50%.

La 1re communication qui était complétée en date du 8 octobre sera déposée sur le Portail parents, le 13 octobre 2020.

Le premier bulletin sera produit au plus tard, le 22 janvier 2021. Il présentera des résultats pour chacune des matières et des compétences.

La rencontre de parents aura lieu en novembre. Les enseignants se rendront disponibles pour discuter avec les parents, concernant le cheminement de leur enfant. Ces rencontres pourront se faire par téléphone, visioconférence ou en présence, si la situation le permet.

Le deuxième bulletin sera produit au plus tard le 10 juillet 2021. Une seconde rencontre pourra se tenir également en avril pour faire le point sur le cheminement des élèves.

Les documents des normes et modalités seront envoyés aux parents sous peu.

4. Mots des représentants

4.1 Du service de garde

Mme Maja Matekalo mentionne que toute l'équipe fait attention aux élèves et que les éducatrices font un travail extraordinaire.

4.2 De la Direction

Mme Beauchamp félicite M. Djama Ahmed pour son élection au comité de parents. Elle remercie les parents et les membres de la communauté pour leur support. Elle mentionne qu'elle a une belle équipe et elle remercie tout le personnel de l'école pour son implication.

4.3 Des enseignants

Mme Dominique Charest remercie les parents de sa classe pour leur patience leur ouverture. Elle encourage ses collègues à décorer leur porte de classe pour le concours. Elle mentionne qu'elle est fatiguée et qu'elle n'a plus de voix mais ce concours met de la couleur dans les journées plus difficiles. Elle remercie les instances d'avoir pris la décision de produire deux bulletins au lieu de trois.

5. Varia

5.1 Carte Caroline Lessard

Afin de remercier Mme Lessard, présidente du CÉ des dernières années, une carte lui sera remise.

5.2 Formation PI

Aucune date n'est encore fixée. Mme Émilie Turcotte propose le 3 novembre 2020, en soirée. Considérant la préparation et le suivi à faire avec les parents, Mme Pascale Bissonnette propose le 10 novembre 2020. Mme Beauchamp accepte cette date pour la rencontre virtuelle de 19h.

5.3 Réunion Webinaire

Mme Émilie Turcotte suggère que les gens laissent leur caméra ouverte. M. Djama Ahmed comprend que certaines personnes ne sont pas à l'aise donc nous respecterons cela.

6. Levée de l'assemblée

La prochaine réunion aura lieu le 26 novembre prochain à 18h30. La levée de la réunion est proposée par M. Julien Cauchon à 19h51.

7. Mots des représentants

7.1 Des parents

Le 14 octobre dernier, Monsieur Ahmed a envoyé au courriel aux membres du CÉ pour leur mentionner que lors de la réunion du comité des parents, le CSSPO a présenté la Politique sur les critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (20-11-20), plus connue sous le nom de la Gestion des surplus. On nous demande nos commentaires et/ou des propositions de modification sur cette politique. Monsieur Blondin mentionne qu'il a un problème avec l'article 6.3 où on favorise la fratrie au dépend des enfants uniques ou un enfant dont une sœur ou un frère fréquente une école secondaire. Monsieur Ahmed complètera le formulaire qui a été partagé aux membres du comité de parents, au nom de leur école.

7.2 De l'OPP

Malgré le peu de chance que les parents puissent participer aux activités prévues dans l'école, quinze (15) parents ont offert leur aide.

7.3 EHDAA

Aucun suivi de Mme Zuvena Walters.

Procès-verbal rédigé par :

Pascale Bissonnette

Émilie Turcotte
Présidente du Conseil d'Établissement

Louise Beauchamp
Directrice de l'École St-Jean-Bosco